



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 14 mars 2006

PREPARATION DU BUDGET ET PROJET D'ACTIVITE POUR 2006

Monsieur le Président,

Mon intervention sera courte, car c'est la troisième fois cette année que nous nous réunissons pour, non pas débattre du budget lui-même, mais d'un avant-projet du budget, c'est-à-dire sans chiffres précis affectés à telle ou telle politique et sans en connaître aucun élément de taux.

Votre premier chapitre est consacré à l'écoute des habitants, à la mise en oeuvre d'une citoyenneté active telle que vous la définissez. Vous créez de nouvelles structures comme la maison départementale de la citoyenneté et vous ne prenez pas en compte ce que nous disons, nous, qui représentons la population de 10 cantons sur les 40 que compte notre département.

Non, monsieur le président, ce que nous trouvons le plus choquant est le fait que, malgré la situation financière délicate dans laquelle se trouve notre département, vous trouviez le moyen de créer de nouvelles structures, Ludovic Toro en a parlé tout à l'heure, comme cette fameuse maison de la citoyenneté. Une fois de plus, d'un côté, vous plaignez les transferts de charge de l'Etat, criant haut et fort que vos finances vont mal et que l'Etat en est le responsable, mais d'un autre côté, vous vous engagez dans des politiques dont vous n'avez reçu aucune compétence légale, aucune obligation à intervenir.

Ces structures qui, à n'en pas douter, verront leurs frais de fonctionnement augmenter d'année en année, mais surtout cette maison de la citoyenneté qui engloberait la maison départementale des personnes handicapées, risquent au final de noyer cette dernière qui perdrait ainsi sa visibilité départementale.

Ce n'est pas que je sois contre une maison de la citoyenneté, mais dans le contexte financier qui est le nôtre, cela ne me semble pas être une nécessité absolue.

A quoi vous sert donc cette agitation si ce n'est une fois de plus à communiquer sur votre bon coeur ?

La population sequano-dionysienne mérite de vraies politiques et non des structures qui viennent s'empiler les unes sur les autres et qui ne servent

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





qu'à alimenter votre communication. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir le 28 mars, lors du vote du budget.

En tout cas, pour la maison du handicap qui se met en place et je fais confiance ici aux fonctionnaires du département pour sa mise en oeuvre, 20 M€ seront attribués tous les ans à partir de 2006 pour son fonctionnement. Contrairement à l'APA, Monsieur Guiraud, le financement de la compensation du handicap a été prévu dans la réforme. 500 M€ issus de la journée de solidarité s'ajoutent aux 580 M€ que les départements consacrent déjà à l'allocation pour tierce personne, soit un quasi doublement des crédits.

En revanche, je pense qu'il est nécessaire de travailler avec les services de l'Etat afin de résoudre les milliers de dossiers Cotorep et CDES en souffrance. Nous vous soutenons dans cette recherche avec l'Etat d'une solution pour résorber ce problème.

Merci.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

